

**ARRETE n° 25-029**

Portant nomination du Directeur à la Formation et à la Pédagogie Adjoint  
en charge des études et de la vie étudiante

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022  
portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du  
1<sup>er</sup> septembre 2022.

**ARRETE**

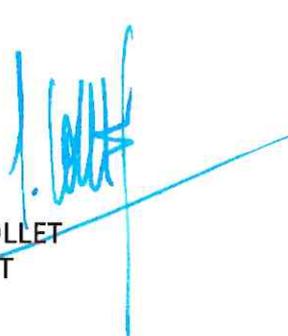
**Article 1 :**

Monsieur H. Murat AFSAR - Enseignant Chercheur, est nommé Directeur à la Formation et à  
la Pédagogie Adjoint en charge des études et de la vie étudiante, à compter du  
1<sup>er</sup> février 2025 jusqu'au 31 décembre 2027, selon la lettre de mission jointe.

**Article 2 :**

Cette fonction relève du Titre III du Référentiel d'équivalence horaire : C-1-2-6.

Fait à Troyes, le 24 janvier 2025

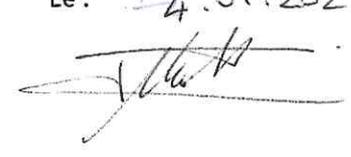


Pr Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT

Vu par l'intéressé

H. Murat AFSAR

Le: 24.01.2025



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)